

Autonomisation économique des femmes impliquées dans la production et/ou transformation agricoles et renforcement de leurs capacités de résilience au changement climatique

N° Appel à propositions : 6

Contents

APPEL A PROPOSITIONS	1
Section 1 : Lettre d'appel à propositions	2
Section 2 : Fiche de l'appel à propositions	3
Section 3 : Instructions aux organisations soumissionnaires	4
Section 4 : Termes de référence	8
I. Contexte de l'intervention	8
II. Description des services requis et budget disponibles	10
III. Conditions d'éligibilité	12
ANNEXES	14
Annexe I - Exigences obligatoires / critères de préqualification	15
Annexe II - Formulaire de soumission de proposition technique	16
Annexe III - Document de check-list pour l'évaluation des capacités	19
Annexe IV : Formulaire d'engagement SEA	20
Annexe IV : Expériences similaires de l'organisation soumissionnaire et o partenaire	
Annexe V : Formulaire de document de programme	26
Annexe VI: Cadre de résultats	29
Annexe VIII: Budget	33





Autonomisation économique des femmes impliquées dans la production et/ou transformation agricoles et renforcement de leurs capacités de résilience au changement climatique

N° Appel à propositions : 6

Section 1 : Lettre d'appel à propositions

ONU FEMMES prévoit d'engager des partenaires d'exécution tel que défini conformément à ces documents. ONU FEMMES invite désormais les soumissionnaires qualifiés à soumettre des propositions scellées pour répondre aux exigences définies dans le mandat d'ONU FEMMES. Les propositions doivent parvenir à ONU FEMMES à l'adresse courriel indiquée au plus tard le 31 mai 2019 à 23h59.

Cet appel à propositions ONU FEMMES comprend les sections ci-dessous et une série d'annexes qui seront complétées par les soumissionnaires et retournées avec leur proposition :

Section 1 : Lettre d'appel à propositions (ce document)

Section 2 : Fiche de l'appel à propositions

Section 3: Instructions aux organisations soumissionnaires

Section 4 : Description des services requis et conditions d'éligibilité

Annexes de l'appel à propositions à compléter obligatoirement :

Annexe 2	Formulaire de soumission de proposition technique et financière
Annexe 3	Liste de contrôle d'évaluation des capacités
Annexe 4	Formulaire d'engagement SEA
Annexe 5	Expériences similaires de l'organisation soumissionnaire et de son partenaire
Annexe 6	Formulaire de Document de projet
Annexe 7	Cadre de résultats

Exigences obligatoires / critères de pré-qualification

Annexe 8 Budget

Annexe 1

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements en prenant contact avec ONU Femmes à travers cette adresse e-mail : info.haiti@unwomen.org et cc :

Mme Dédé Ekoué

Représentante du bureau ONU FEMMES



Autonomisation économique des femmes impliquées dans la production et/ou transformation agricoles et renforcement de leurs capacités de résilience au changement climatique

N° Appel à propositions : 6

Section 2 : Fiche de l'appel à propositions

Programme:

Nom officiel du projet :

Autonomisation économique des femmes impliquées dans la production et / ou

transformation agricoles et renforcement de leurs capacités de résilience au

changement climatique

E-mail:

info.haiti@unwomen.org

Numéro de téléphone :

+(509) -2813-0754

Date d'émission :

9 Mai 2019

Demandes d'eclaircissements à soumettre avant le (par e-mail) :

Date:

24 Mai 2019

Heure

23h59

Délai de réponse aux demandes d'éclaircissements :

Date:

Trois (3) jour après la demande

Proposition à soumettre avant le :

Date :

7 Juin 2019

Heure:

23h59

Date prévue pour sélection du partenaire :

Date:

25 Juin 2019

Date prévue pour début du partenariat :

Date de début :

15 Juillet 2019



Autonomisation économique des femmes impliquées dans la production et/ou transformation agricoles et renforcement de leurs capacités de résilience au changement climatique

N° Appel à propositions : 6

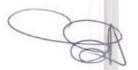
Section 3: Instructions aux organisations soumissionnaires

1. Introduction

- 1.1 ONU FEMMES invite les parties qualifiées à soumettre des propositions techniques et financières pour fournir des services énoncés dans le présent appel à propositions selon les conditions énumérées.
- 1.2 Une description des services requis est décrite à la Section 4 intitulée « Termes de référence ».
- 1.3 ONU FEMMES peut, à sa discrétion, annuler ou modifier les services demandes pour tout ou partie Les soumissionnaires peuvent retirer la proposition après soumission, à condition que l'ONU FEMMES reçoive un avis écrit de retrait avant la date limite fixée pour la soumission des propositions. Aucune proposition ne peut être modifiée après la date limite de soumission de la proposition.
- 1.4 Toutes les propositions restent valables et ouvertes à l'acceptation pour une période de 90 jours civils après la date prévue pour la réception des propositions. Une proposition valable pour une période plus courte peut être rejetée. Dans des circonstances exceptionnelles, ONU FEMMES peut solliciter le consentement du de l'organisation soumissionnaire à une prolongation de la période de validité. La demande et les réponses y afférentes doivent être faites par écrit.
- 1.5 À compter de la publication de cet appel à propositions, toutes les communications doivent être adressées uniquement à ONU Femmes par l'intermédiaire de l'adresse électronique : info.haiti@unwomen.org ou l'adresse suivante : # 13 rue Stephen, Musseau, Port-au-Prince. Les organisations soumissionnaires ne doivent pas communiquer avec d'autres membres du personnel d'ONU FEMMES au sujet de cet appel de propositions.

2. Coûts de la proposition

Les coûts de préparation de la proposition, de la participation à d'éventuels ateliers et conférences préparatoires, réunions, missions etc. sont à la charge des organisation soumissionnaires





indépendamment des résultats du processus d'appel à propositions. Les propositions doivent offrir les services pour la totalité des besoins ; les propositions n'offrant qu'une partie des services seront rejetées.

3. Eligibilité

Les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères obligatoires / critères de préqualification énoncés à l'annexe 2. Voir la section 10 ci-dessous pour plus d'explications. Les soumissionnaires recevront une note de réussite / d'échec dans cette section. Pour être pris en compte, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères obligatoires décrits à l'annexe 2. ONU Femmes se réserve le droit de vérifier toute information contenue dans la réponse de l'organisation soumissionnaire ou de demander des informations supplémentaires après la réception de la proposition. Des réponses incomplètes ou inadéquates, un manque de précision ou une fausse déclaration en répondant à des questions entraîneront une disqualification.

4. Demandes d'éclaircissements ou informations complémentaires

Les organisations soumissionnaires demandant des éclaircissements en lien avec cet appel à propositions peuvent contacter ONU FEMMES par écrit à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à proposition avant la date et l'heure spécifiées. ONU FEMMES répondra par écrit à toutes demandes d'éclaircissements relatives à l'appel de propositions sous réserve qu'elles soient reçues avant la date limite indiquée ci-dessus. Des copies écrites de la réponse d'ONU FEMMES (y compris une explication de la question, mais sans identification de la source à l'origine de la demande d'éclaircissements) seront affichées en utilisant la même méthode que la publication originale de ce document.

Si l'appel à propositions a fait l'objet d'une publicité publique, les réponses a toute demande d'éclaircissement (y compris une explication de la requête mais sans identification de la source d'enquête) seront affichées et diffusées par les mêmes canaux.

Modifications aux documents de l'appel à propositions

À tout moment avant la date limite de soumission des propositions, ONU FEMMES peut, pour quelque raison que ce soit, soit de sa propre initiative, soit en réponse à une demande d'éclaircissement formulée par un soumissionnaire, modifier les documents de l'appel à propositions par voie d'amendement. Les soumissionnaires seront avisés des modifications apportées aux documents de l'appel de propositions par les mêmes canaux que ceux ayant servi à la publication initiale. Pour les concours ouverts, toutes les modifications seront également affichées sur la source annoncée.

Dans ce cas de figure, tenant compte de l'impact des modifications sur la formulation des propositions, ONU FEMMES pourra prolonger la date limite de soumission de la proposition.

6. Langue de la proposition

Les propositions, ainsi que tous les documents annexes, devront être rédigés en français ou en anglais. Les documents rédigés dans une autre langue devront être accompagnés d'une traduction appropriée en français ou anglais des passages pertinents. La responsabilité de la traduction et de l'exactitude de celle-ci incombera au soumissionnaire.

Soumission de la proposition

7.1 Toutes les propositions doivent être envoyées uniquement par courrier électronique et à l'adresse suivante : <u>info.haiti@unwomen.org</u>





- 7.2 Les propositions doivent être reçues dans les délais stipulés (date et heure) et par les moyens de soumission indiqués dans le présent appel de propositions. Les propositions reçues par ONU FEMMES après la date et l'heure d'échéance pourront être rejetées.
 ONU FEMMES ne sera pas responsable des retards causés par des problèmes de réseau ou autres.
- 7.3 L'attestation d'admissibilité et l'autorisation de signature du soumissionnaire contenues dans le présent appel à propositions doivent être signées par un représentant dûment autorisé à signer des contrats et à lier l'organisation. La signature sur le certificat indique que le soumissionnaire a pris connaissance de cet appel de propositions, comprend et accepte ses modalités et conditions.
- 7.4 La proposition soumise servira de base à d'éventuels échanges avec ONU Femmes. ONU Femmes et l'organisation soumissionnaire pourront lors d'échanges dans le cadre du processus de sélection amender la proposition initiale afin de l'adapter aux exigences de programmation.

8. Demande complémentaire en lien avec les propositions

Pour faciliter l'examen et l'évaluation des propositions, ONU FEMMES peut contacter les soumissionnaires afin d'obtenir des éclaircissements sur les propositions soumises. Les demandes et leurs réponses devront être formulées par écrit. A ce stade, ONU Femmes ne pourra formuler aucune recommandation de modification à la substance de la proposition et l'organisation soumissionnaire ne pourra pas en formuler non plus.

9. Devise de la proposition

Tous les budgets doivent être formules s en Gourdes haïtiennes (HTG).

ONU FEMMES se réserve le droit de rejeter toute proposition soumise dans une autre devise. Indépendamment de la devise des propositions reçues, le contrat sera toujours émis et les paiements ultérieurs seront effectués dans la devise obligatoire pour la proposition.

10. Format et signature de la proposition

La proposition doit être dactylographiée et doit être signée par l'organisation soumissionnaire ou une ou plusieurs personnes dûment autorisées à engager l'organisation. L'organisation soumissionnaire doit utiliser l'ensemble des formats indiqués en annexe.

En cas de procuration, celle-ci doit être jointe à la proposition.

Une proposition ne doit pas contenir d'interlignage, d'effacement ou d'écrasement, sauf si cela est nécessaire pour corriger les erreurs commises par le promoteur, auquel cas ces corrections doivent être paraphées par la ou les personnes qui signent la proposition.





11. Issue du processus de sélection

- 11.1 Sur la base du processus d'évaluation des propositions, ONU Femmes procèdera a la sélection du partenaire dont l'offre aura été considérée comme la plus susceptible de répondre aux besoins identifies.
- 11.2 ONU Femmes se réserve le droit de mener des négociations avec les organisations soumissionnaires sur le contenu de la proposition (stratégies, budget etc.).
- 11.3 Dans le cadre du processus de sélection ONU Femmes pourra, avec l'accord des soumissionnaires et sans que cela ne constitue une quelconque garantie de sélection, procéder à une évaluation de capacités des organisations soumissionnaires.
- 11.4 Les organisations non retenues seront informées par courrier électronique de l'issue du processus.

L'organisation sélectionnée conclura avec ONU Femmes un accord de partenariat selon les procédures applicables de ONU Femmes.





Autonomisation économique des femmes impliquées dans la production et/ou transformation agricoles et renforcement de leurs capacités de résilience au changement climatique

N° Appel à propositions : 6

Section 4 : Termes de référence

Contexte de l'intervention

L'agriculture est le secteur qui emploie le plus de personnes en Haïti, avec 40% des ménages exerçant une activité agricole et environ 75% des ménages ruraux engagés dans une forme d'agriculture telle que la pêche ou l'apiculture.

Un tiers seulement des exploitations agricoles en Haïti sont gérées par des femmes, alors que celles-ci représentent 44,2% de la main-d'œuvre agricole. La majeure partie de leur production agricole est destinée à la vente, ce qui souligne non seulement le potentiel de la production et de la transformation agricoles en Haïti, mais également le fait que la production des femmes est orientée vers les marchés. En effet, parmi les agriculteurs dont la production est principalement destinée à l'autoconsommation, c'est-à-dire l'agriculture de subsistance, les femmes ne représentent que 27,7% et les hommes 71,9%.

Pourtant, les productrices et petites agro-entrepreneures sont souvent laissées pour compte et leur contribution à l'économie nationale est rarement reconnue, valorisée et récompensée. La répartition inégale des services entre zones urbaines et rurales et les difficultés d'accès aux services publics, aussi bien physiques qu'économiques, tendent à renforcer le poids que représente le travail des soins pour les femmes vivant en milieu rural. Les femmes payent un prix plus élevé associé à leur rôle reproductif, avec des retombées en termes d'opportunités économiques, de préjugés dans la capacité d'exercer des fonctions décisionnelles, de limitations des espaces de négociation, de contraintes à leur mobilité réduite, d'accès limité aux ressources, et parfois de santé.





Outre le travail de la terre, les femmes jouent également un rôle clé dans la transformation et la commercialisation des produits alimentaires. C'est pourtant à ces étapes de la chaîne de valeur que leur potentiel est le moins réalisé.

Malgré l'existence de filières agricoles en Haïti appréciées à la fois sur le marché national et sur le marché d'exportation, les femmes impliquées dans l'agriculture et la transformation agricole se heurtent souvent à plusieurs obstacles, notamment en termes d'accessibilité à la terre, à l'information, au crédit, aux infrastructures, aux technologies et aux marchés.

Ce projet vise à soutenir l'entreprenariat féminin dans <u>les filières du ricin, miel, cacao, pêche et de la petite transformation (savons, pâte d'arachides, maïs moulu)</u> par des investissements à effet catalyseur et le renforcement des capacités des organisations de femmes productrices de la côte Sud et zone tampon du parc Macaya. Face à la récurrence des aléas naturels en Haïti, le projet explore également des initiatives visant à renforcer la préparation aux chocs des agricultrices et agro-entrepreneures et leur capacité d'adaptation aux effets du changement climatique.

La reconnaissance de la diversité des systèmes agricoles haïtiens, comme en témoigne la pratique des jardins créoles, agro-écosystème fondé sur la combinaison de plusieurs cultures et la coexistence d'une agriculture de subsistance et de cultures de rente, sera aussi recherchée.

Les critères suivants devront guidés les actions proposées :

- (i) Existence d'une base de femmes productrices avec un niveau d'organisation minimal ;
- (ii) Possibilités de synergies avec d'autres agences des Nations Unies et les autres partenaires dans la production, la transformation, la commercialisation de produits agricoles;
- (iii) Existence d'un marché favorable à la croissance et aux gains de productivité des agricultrices;
- (iv) Potentiel d'amélioration de l'adaptation au changement climatique et de la résilience aux catastrophes;
- (v) Possibilité de tirer parti des énergies renouvelables pour améliorer la productivité et la qualité des produits;
- (vi) Potentiel de l'intervention pour contester efficacement les rôles de genre et transformer les relations de genre ;
- (vii) Possibilité d'élargir la portée de la plate-forme numérique **Buy from Women** en Haïti mise en place par ONU Femmes.





II. Description des services requis et budget disponibles

Caractéristiques de l'appel à propositions

Durée: 18 mois minimum, 24 mois maximum

Couverture géographique :

Département du Sud : côte Sud (y compris les communes de Saint Jean du Sud à Tiburon),
 zone tampon du Macaya (Lots 1, 2 et 3)

 Département de la Grande Anse, y compris les communes des Irois, Anse d'Ainault, Dame-Marie, Chambellan (Lot 3 seulement)

Les organisations soumissionnaires devront s'assurer que les propositions et les actions proposées s'articulent autour d'au moins un des trois lots suivants :

Lot 1 : Apiculture et pêche

Lot 2: Ricin et petite transformation agricole

Lot 3: Cacao et agroforesterie

Budget:

Montants indicatifs par lot:

Lot 1: 140,000 USD

Lot 2: 160,000 USD

Lot 3: 270,000 USD





<u>Cofinancement</u>: le partenaire devra dans le budget soumis justifier explicitement d'une contribution minimale à l'action dont le seuil est de :

- 10 % pour les organisations de la société civile haïtienne ;
- 20 % pour les organisations internationales.

Une organisation est autorisée à soumettre une seule proposition dans le cadre de cet appel. Les organisations soumissionnaires ne pourront présenter de candidatures que pour deux lots au maximum.

Deux organisations sont autorisées à soumettre ensemble une proposition. L'organisation signataire du contrat et officiellement responsable de l'action devant ONU Femmes doit être explicitée citée.

Objectifs et résultats auxquels contribuent cette intervention :

Objectif général: Les femmes rurales impliquées dans la production et/ou transformation agricoles sont économiquement autonomes et résilientes au changement climatique et à un contexte propice aux aléas et catastrophes naturels

Les actions faisant l'objet du présent appel à propositions contribueront aux résultats et produits suivants :

<u>Résultat attendu</u>: Les coopératives et les organisations de femmes productrices individuels impliquées dans les filières ciblées ont accès à un marché à plus forte valeur ajoutée et sont plus résilientes au changement climatique

<u>Produit 1</u>: Les coopératives et les organisations de femmes productrices renforcent leurs compétences techniques et de gestion.

<u>Produit 2</u>: Les coopératives et les organisations de femmes productrices impliquées dans la production, le stockage et la transformation de produits agricoles ont accès aux ressources et équipements pour développer des activités durables.

<u>Produit 3</u>: Les coopératives et les organisations de femmes productrices impliquées dans la production et/ou transformation agricole améliorent leurs capacités de commercialisation et de vente.

<u>Produit 4</u>: Les coopératives et les organisations de femmes productrices impliquées dans la production et/ou transformation agricole obtiennent plus d'opportunités de marché par le biais de contrats de vente.





Activités attendues :

Les propositions jugées pertinentes devront inclure <u>au moins 5 des activités suivantes</u> :

- Développement et animation de formation sur les bonnes pratiques en matière d'agriculture intelligente face au changement climatique et sensible au genre pour les coopératives et organisations de producteurs-(trices) soutenu-e-s;
- Appui technique en agroforesterie (association de cultures, production de plantules, techniques de greffe et/ou de taille, préparation d'engrais naturels), apiculture et petite transformation agricole;
- Renforcement de capacités des coopératives et organisations de femmes productrices sur la gouvernance et l'équité de genre, la comptabilité de base et la gestion des stocks;
- Appui sur mesure aux coopératives et organisations de femmes productrices pour accéder aux ressources et équipements essentiels à la production;
- Identification et adoption de solutions énergétiques adaptées pour augmenter la productivité des coopératives et organisations de femmes impliquées dans la petite transformation agricole et/ou garantir la chaîne du froid, notamment pour les organisations de pêche;
- Soutien aux organisations communautaires de femmes impliquées dans le stockage des aliments et autres stratégies de réponse aux chocs;
- Appui dans la définition des solutions d'emballage et personnalisation des produits, en tenant compte des normes environnementales en vigueur et des potentialités de recyclage locales;
- Développement de stratégies de commercialisation pour améliorer le positionnement des produits sur les marchés et accroître le volume des ventes des coopératives et organisations de femmes productrices;
- Assistance administrative et juridique dans les étapes de contractualisation avec des clients potentiels.

III. Conditions d'éligibilité

Outre les exigences obligatoires et critères de préqualification énoncés dans l'Annexe II, les organisations soumissionnaires doivent répondre à l'ensemble des conditions suivantes :

- Ne pas être une institution figurant dans la liste du Comité des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU;
- Être une personne morale autorisée à fonctionner en Haiti
- N'avoir aucun but lucratif;





- Avoir une autorisation en cours de validité de travailler en Haïti délivrée par une institution haïtienne compétente;
- Justifier d'une expérience de programmation dans la zone d'intervention au cours des 3 dernières années;
- Être directement en charge de la préparation et de la gestion de l'action et ne pas agir en tant qu'organisation intermédiaire;
- Justifier d'une expérience de gestion d'au moins 60% du montant sollicité ;
- Démontrer une expérience pertinente dans l'une des filières de l'appel à propositions et le renforcement de capacités des coopératives et organisations de femmes impliquées dans la production et/ou transformation agricoles;
- Expérience dans la mise en place de stratégies participatives ;
- Maîtriser les principes et outils de gestion axée sur les résultats.

Dans le cas d'organisations internationales, merci d'inclure la stratégie de partenariat avec des organisations nationales ou locales, en particulier des organisations de femmes, et/ou de renforcement des capacités, et/ou transfert des compétences/ outils le cas échéant.

Les propositions développées en partenariat avec des entités du secteur privée sont fortement encouragées.

Aucune proposition d'organisations internationales ne sera considérée en l'absence de partenariat opérationnel avec une ou plusieurs organisations nationales ou locales.





Autonomisation économique des femmes impliquées dans la production et/ou transformation agricoles et renforcement de leurs capacités de résilience au changement climatique

N° Appel à propositions : 6

ANNEXES





Annexe I - Exigences obligatoires / critères de préqualification

Les soumissionnaires sont priés de remplir ce formulaire et de le retourner dans le cadre de leur soumission. Les soumissionnaires recevront une note de réussite / d'échec dans cette section. À prendre en considération. Les promoteurs doivent satisfaire à tous les critères obligatoires décrits ci-dessous. Toutes les questions doivent être répondues sur ce formulaire ou une copie exacte de celui-ci.

ONU FEMMES se réserve le droit de vérifier toute information contenue dans la réponse du promoteur ou de demander des informations supplémentaires après la réception de la proposition.

Des réponses incomplètes ou inadéquates, un manque de réponse ou une fausse déclaration en répondant à des questions entraîneront une disqualification.

#	Critères de pré-sélection (obligatoires)	Oui/Non
1	Confirmer que les services demandés font partie des services clés que le proposant a réalisés en tant qu'organisation. Cela doit être appuyé par une liste d'au moins deux références de clients pour lesquelles un service similaire est actuellement ou a été fourni par l'organisation soumissionnaire.	
2	Confirmer que l'organisation soumissionnaire est dûment enregistré ou dispose d'une base juridique / mandat en tant qu'organisation.	
3	Confirmer que l'organisation soumissionnaire est en activité depuis au moins cinq (5) ans.	
4	Confirmer que l'organisation soumissionnaire a un bureau permanent dans la zone d'emplacement.	
5	L'organisation soumissionnaire donne son accord à une visite d'un site ou d'un projet dans la même zone portant sur un travail similaire à celui décrit dans le présent appel à propositions.	
6	Confirmer que l'organisation soumissionnaire n'a pas fait l'objet d'une constatation de fraude ou de toute autre mauvaise conduite à la suite d'une enquête menée par ONU Femmes ou une autre entité des Nations Unies. l'organisation soumissionnaire doit indiquer s'il fait actuellement l'objet d'une enquête pour fraude ou toute autre mauvaise conduite d'ONU Femmes ou d'une autre entité des Nations Unies et fournir des détails sur toute enquête de ce type.	
7	Confirmer que l'organisation soumissionnaire n'a pas été inscrit sur une liste de sanctions, y compris au moins la (les) liste(s) de sanctions consolidée(s) du Conseil de sécurité des Nations Unies.	





Annexe II - Formulaire de soumission de proposition technique

- a. Ce formulaire de soumission de proposition technique doit être rempli dans son intégralité.
- Ce formulaire de soumission de proposition technique se compose de cette page de couverture, de l'admissibilité et de l'autorité de signature du soumissionnaire et de la proposition technique elle-même.

L'ensemble de la proposition technique et toute la documentation requise et facultative liée à la composante technique de la proposition doivent être incluses dans un courriel avec la ligne d'objet de l'e-mail comme suit : info.haiti@unwomen.org.

Appel à propositions No -6 (Nom du soumissionnaire) - Proposition technique

- c. Le courrier électronique avec la proposition technique est soumis ici conformément aux instructions données dans la demande de proposition.
- d. Le formulaire de soumission de proposition technique dûment rempli et signé, ainsi que le document sur les exigences obligatoires / critères de préqualification que j'ai remplis (annexe 1 de la présente proposition), avec toute autre documentation sollicitée en annexes, conformément au présent appel de propositions et / ou constitue volontairement Proposition technique et répond pleinement à la demande de proposition No 6.

Confirmation d'admissibilité et information du promoteur	Réponse
1. En quelle année votre organisation a-t-elle été établie ?	
2. Dans quelle province / état / pays votre organisation est-elle établie ?	
3. Votre organisation a-t-elle déjà été déclarée en faillite, liquidée ou insolvable, ou a-t-elle demandé un moratoire ou a-t-elle suspendu ses obligations de paiement ou de remboursement, ou a-t-elle été déclarée insolvable ? (Si OUI, expliquez en détail les raisons, la date de dépôt et le statut actuel.)	Confirmer: Oui Non
 Votre organisation a-t-elle déjà été licenciée pour non-exécution d'un contrat ? Si OUI, décrivez en détail. 	Confirmer: Oui Non
5. Votre organisation ou l'un de ses membres, y compris les employés et le personnel, a-t-elle déjà été suspendue ou exclue par un gouvernement, une agence des Nations Unies ou une autre organisation internationale et / ou inscrite sur une liste de sanctions (https://www.un.org/sc/suborg/en/sanctions/un-sc-consolidated-list) ou fait l'objet d'un jugement ou d'une sentence défavorable? Si OUI, veuillez fournir des détails, y compris la date de la réintégration, s'il y a lieu. (Si le promoteur figure actuellement sur une liste de sanctions pertinente, cela devrait être divulgué à l'annexe B et constitue un motif de rejet immédiat)	Confirmer : Oui Non
6. La politique d'ONU FEMMES exige que les promoteurs et leurs sous-traitants respectent les normes d'éthique les plus strictes lors de la sélection et de l'exécution des contrats. Dans ce contexte, toute mesure prise par une partie ou un sous-traitant pour influencer le processus	Confirmer:





Confirmation d'admissibilité et information du promoteur	
de sélection ou l'exécution du contrat pour un avantage indu est inappropriée. Le soumissionnaire doit confirmer qu'il a reçu et accepté le cadre stratégique anti-fraude de ONU FEMMES dans l'annexe B. Confirmer que le promoteur et ses sous-traitants ne se sont pas comportés de manière contraire à cette politique, y compris en participant au présent appel de propositions.	Oui Non
7. Pas de bénéfices pour les fonctionnaires : Confirmer qu'aucun fonctionnaire d'ONU FEMMES n'a reçu ou ne sera offert par le promoteur ou ses sous-traitants, aucun avantage direct ou indirect découlant du présent appel de propositions ou des contrats subséquents.	Confirmer: Oul Non
 Confirmez que le proposant ne participe à aucune activité qui le placerait, s'il était sélectionné pour cette mission, en conflit d'intérêts avec ONU FEMMES. 	Confirmer: Oui Non
9. Confirmer que le promoteur et vos sous-traitants n'ont pas été associés, ou ont été impliqués de quelque façon que ce soit, directement ou indirectement, à la préparation de la conception, des termes de référence et / ou d'autres documents utilisés dans le présent appel de propositions.	Confirmer: Oui Non
10. La politique ONU FEMMES interdit aux organisations de participer à un appel d'offres ou de recevoir des contrats ONU FEMMES si un membre du personnel de ONU FEMMES ou sa famille immédiate est propriétaire, dirigeant, partenaire ou membre du conseil ou dans lequel le membre du personnel ou sa famille immédiate a un intérêt financier. Confirmez qu'aucun membre du personnel d'ONU FEMMES ou de sa famille immédiate n'est propriétaire, dirigeant, associé ou membre du conseil d'administration ou n'a un intérêt financier dans le promoteur ou ses sous-traitants.	Confirmer: Oui Non

Admissibilité au certificat d'engagement et autorisation de signer la proposition

de (Nom	de l'organisation);
En signant cette proposition pour et au no certifie que toutes les informations conte que la signature de cette proposition entr	nues dans le présent document sont exactes et véridiques et
En signant la présente proposition, je m'en réalisation de la gamme de services telle d	ngage à être lié par cette proposition technique pour la que spécifiée dans le dossier de l'appel à proposition.
	(Tampon)
(Signature)	



(Nom et titre imprimés)



(Date)

Fournissez le nom et les coordonnées du contact principal de votre organisation pour cet appel à propositions :

Nom:	
Titre:	
Adresse:	
Numéro de Téléphone:	
Numéro de fax:	
Adresse e-mail:	
Téléphone: Numéro de fax:	





Annexe III - Document de check-list pour l'évaluation des capacités Pour les partenaires d'exécution potentiels

Gouvernance, gestion et éléments techniques

Document	Obligatoire / Optionnel	Yes / No
Enregistrement légal	Obligatoire	
Règles de gouvernance / Statuts de l'organisation	Obligatoire	
Organigramme de l'organisation	Obligatoire	
Cadre de politique anti-fraude	Obligatoire	

Administration et finance

Document	Obligatoire / Optionnel	Yes / No
Manuel des procédures administratives et financières de l'organisation	Obligatoire	
Rapport d'audit des trois (3) dernières années	Obligatoire	
Liste des banques où les comptes de l'organisation sont domiciliés	Optionnel	
Nom des auditeurs externes	Optionnel	

Achat

Document	Obligatoire / Optionnel	Yes / No
Manuel d'achat	Obligatoire	

Relations avec les clients

Document	Obligatoire / Optionnel	Yes / No
Liste des principaux partenaires techniques et financiers	Obligatoire	





Annexe IV: Formulaire d'engagement SEA

Engagement pour la Prévention et le Signalement des Abus et de l'Exploitation Sexuels

Cette politique met en place des valeurs, croyances et principes communs, et décrit les étapes à suivre dans le cadre de notre engagement en faveur de la protection des enfants.

Notre engagement en faveur de la protection des femmes et des enfants

Valeurs, principes et croyances de ONU Femmes auquel le partenaire s'engage.

- ✓ Toutes les femmes et les enfants ont un même droit à la protection contre la violence, les abus, et l'exploitation.
- ✓ La situation de toutes les femmes et filles doit être améliorée au travers de la promotion de leurs droits, tels qu'établis par les différentes conventions applicables notamment la Convention sur l'Elimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes (CEDEF) et la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant (CDE). Cela inclut le droit d'être protégé de la violence, des mauvais traitements, des abus et de l'exploitation.
- ✓ La violence, les abus et l'exploitation ne sont jamais acceptables et doivent être signalés.
- ✓ Nous nous engageons à mettre en place des mesures de prévention et de protection des populations, en particulier les femmes et les enfants, avec lesquelles/ en faveur desquelles nous menons des actions.
- Quand nous travaillons par l'intermédiaire de partenaires, ceux-ci ont la responsabilité de mettre en œuvre dans leurs programmes des standards minimums de protection et des mesures explicites visant à prévenir et à permettre le signalement des cas d'abus et d'exploitation.

Ce que nous allons faire

(Insérer le nom de l'organisation partenaire) travaille activement à remplir notre engagement à protéger tous les bénéficiaires de nos actions et les femmes et les enfants en particulier, contre les abus, notamment à travers les mesures suivantes :

- ✓ Sensibilisation: nous veillerons à ce que le personnel de notre organisation et ceux amenés à contribuer aux activités soient conscients des problèmes des risque d'abus et d'exploitation, des procédures de signalement et des conséquences de tels actes.
- ✓ Prévention : nous nous assurerons, au travers de la sensibilisation, des formations et des procédures adaptées, que le personnel et autres adultes prennent des mesures afin de limiter les risques d'abus et d'exploitation.
- ✓ Signalement: nous ferons en sorte que notre personnel, ainsi que les populations au sein desquelles nous menons des actions, notamment les femmes et les enfants aient connaissance des mécanismes de signalement et de plaintes afin de rapporter les situations représentant des risques, ainsi que les cas éventuels





✓ Réponse: nous veillerons à ce que des actions soient prises pour apporter soutien, protection et assistance aux éventuelles victimes d'abus et d'exploitation ou personnes à risque de tels actes en lien avec les activités menées par notre organisation.

Afin que les standards de signalement et de réponse ci-dessus soient suivis, notre organisation s'engage à :

- ✓ prendre très au sérieux chaque inquiétude signalée ;
- ✓ assurer une communication continue en interne et avec les populations ciblées par notre organisation sur le caractère inacceptable des actes de violence, abus et exploitation, ainsi que des mécanismes de signalement et réponse existants.
- prendre activement les mesures nécessaires pour assurer la protection des personnes, avec un accent particulier sur les femmes et les enfants, pouvant être exposées au risque d'abus et d'exploitation sexuelle ou en ayant été victimes;
- ✓ faciliter le signalement et le rapportage des cas dans le respect des standards de confidentialité et en limitant les risques pour les personnes concernées;
- ✓ agir de manière appropriée et efficace en initiant ou coopérant avec toute procédure d'enquête éventuelle;
- ✓ maintenir le principe de 'l'intérêt supérieur de l'enfant' comme guide tout au long de nos activités
- ✓ écouter et prendre au sérieux les opinions et souhaits des enfants, des femmes et des personnes ciblées par nos interventions;
- ✓ travailler en partenariat étroit avec les parents/tuteurs et/ou autres professionnels pour assurer la protection des enfants.
- ✓ signaler à ONU Femmes toute suspicion ou allégations d'abus ou exploitation sexuelle ou de tout autre nature liée aux activités qui font l'objet de ce partenariat;
- ✓ mettre en place, diffuser et assurer le respect d'un code de conduite interne. Si nécessaire, les éléments ci-dessous peuvent servir de base au developpement d'un code de conduite interne.
- ✓ partager avec ONU Femmes nos procédures internes de prévention des abus et de l'exploitation et assurer de mises à jour régulières sur l'état de mise en œuvre.
- ✓ partager avec ONU Femmes la liste de tous les membres de mon personnel amenés à avoir un contact direct avec les bénéficiaires et assurer qu'ils ont connaissance des règles et mécanismes applicables en termes de prévention, signalement et réponse.





Code de Conduite

En signant le présent Code de Conduite, je comprends et m'engage à mettre en œuvre ce qui suit. Je vais :

- être vigilant quant aux situations pouvant présenter des risques pour les femmes et les enfants, et gérer ces risques;
- ✓ planifier et organiser le travail et l'environnement de travail afin de minimiser les risques ;
- m'assurer qu'il existe une culture d'ouverture et de transparence afin de permettre de soulever et de discuter tout problème ou inquiétude;
- m'assurer qu'il existe un sens de la responsabilité entre les membres du personnel, afin que les mauvaises pratiques et comportements soient systématiquement remis en question;
- ✓ En ce qui concerne les enfants spécifiquement : parler avec eux de leurs interactions avec le personnel et les autres adultes, et les encourager à signaler toute inquiétude ; et
- ✓ Contribuer à l'autonomisation des femmes et des jeunes filles discuter avec elles de leurs droits, de ce qui est acceptable et inacceptable, et de ce qu'ils peuvent faire s'il y a un problème.

Je comprends et reconnais, qu'en général, il est inapproprié :

- ✓ de passer un temps seul(e) avec un des personnes bénéficiaires de nos actions, notamment mineures sans raison humanitaire ou professionnelle spécifique
- √ d'amener des enfants chez moi, sans autorisation et information de leurs responsables légaux, en particulier s'ils sont seuls avec moi.

Je comprends et reconnais qu'il est interdit, quelque soit les circonstances de :

- √ frapper ou agresser physiquement d'une quelconque manière ;
- √ développer de relations physiques/sexuelles dans un contexte d'abus de pouvoir;
- √ d'avoir des relations sexuelles avec des mineurs, quelque soit l'âge du consentement sexuel dans le pays concerne
- √ développer de relations avec des enfants qui pourraient être considérées comme abusives ou comme de l'exploitation, y compris des relations de services ou de travail;
- ✓ agir d'une manière abusive ou pouvant exposer une personne ciblée par les programmes de mon organisation a un risque d'abus ou d'exploitation.





- ✓ utiliser un langage déplacé, faire des propositions ou donner des conseils déplacés, ou qui pourraient constituer une agression ou des sévices;
- ✓ suggérer que la fourniture des services requière une contrepartie de la part des bénéficiaires;
- ✓ solliciter ou accepter des contreparties matérielles, financières ou des faveurs commerciales ou sexuelles;
- ✓ se comporter physiquement de manière déplacée ou sexuellement provocante ;
- ✓ tolérer ou participer à des activités illégales ou qui les exposeraient les personnes ciblees par nos actions à des dangers ou des sévices ;
- ✓ agir avec la volonté délibérée d'humilier, de rabaisser ou de dénigrer les personnes, ou de leur infliger toute forme de violence morale; ou
- ✓ d'appliquer un traitement différent/discriminatoire, ou un traitement particulièrement favorable à une personne, enfant ou adulte l'exclusion des autres.
- ✓ se livrer à des actes humiliants, dégradant ou exploitant des personnes quel que soit leur âge ou leur statut
- ✓ s'engager dans des activités de sexe transactionnel quelque soit la loi applicable dans le pays
- ✓ utiliser les ressources, le statut ou les accès mis à disposition via ce partenariat pour exercer de l'ascendant et obtenir des faveurs sexuelles ou autres.

Si j'observe ou si j'ai des raisons de suspecter qu'un membre du personnel ou un partenaire de (insérer le nom de l'organisation partenaire) agit d'une façon qui contrevient à ces politiques, a ce Code de Conduite, je comprends que je dois immédiatement le signaler à mon point focal à ONU Femmes.

Je m'engage à informer ONU Femmes, en temps réel de tout cas suspect, indépendamment de tout processus d'enquête interne.

Je m'engage à diffuser cet engagement au sein de mon organisation et auprès de toutes les personnes directement engagées dans ce partenariat et ayant accès aux personnes qu'il a pour vocation de servir.

Je m'engage à signaler, enquêter et prendre les mesures appropriées en cas de comportement suspect ou confirmé.

Ces mesures comprendront egalement chaque fois que necessaire des mesures d'assistances des personnes victimes/ exposées au risque. Mon organisation s'engage à informer ONU Femmes des mesures prises.





[veuillez ajouter les coordonnées exactes de l'organisation partenaire]

	Responsable	
Signature :	Signature :	
Nom:	Nom :	
Date :	Date :	





Annexe IV : Expériences similaires de l'organisation soumissionnaire et de son partenaire

Expérience acquise dans le cadre d'interventions similaires au cours des 5 dernières années (maximum 1 page par action – maximum 5 actions)

			Secteur d'intervention :		
Lieu de l'action (Département / Commune)	Coût de l'action (USD)	Statut : coordinateur principal, cobénéficiaire, partenaire d'exécution	Donateurs (nom)	Montant de la contribution (par donateur)	Dates (de à) jj/mm/aaaa
			1	ı	
Objectifs et résultats du projet :	ı projet :				





Annexe V : Formulaire de document de programme

Formulaire de soumission de la proposition technique : à joindre impérativement à la proposition.

1.1 Informations	PAYS			
relatives à la	Intitulé du programme			
soumission du programme	Date de soumission			
1.2 Informations	Nom de l'organisation			
relatives à	Acronyme			
l'organisation	Nom du/de dirigeant-e			
	Titre du/de dirigeant-e			
	Courriel du/de dirigeant-e			
	N° de tél. du dirigeant			
	Nom de l'agent-e de coordination du programme			
	Titre			
	Courriel			
	Téléphone			
1.3 Informations	Durée			
relatives au programme	Couverture géographique	Section comm	unale/ commune/ d	département
	Population cible	nb femmes: nb filles: nb garçons : nb hommes :	néficiaires directs : ndirects ; décrire et	
1.4 Budget du	Financier		%	
programme	Biens/ équipements		%	
	Total			

2.1 Justification du programme Raison d'être de la proposition: Cette section énonce le problème, décrit le contexte et justifie le programme; description générale du problème oppuyée par des données (ventilées) extraites de rapports existants. Population affectée et nature des obstacles/goulots d'étranglement qui empêchent de répondre aux besoins; Indiquer sur quel aspect du problème vous proposez d'agir Réponse/ service disponible : pourquoi une action est-elle nécessaire lien entre le problème et les priorités/politiques nationales ;



adéquation du programme au problème identifié.



2.2 Stratégies d'intervention proposées	Comment envisage-t-on de répondre au problème identifié (fourniture de services, plaidoyer, formation, assistance directe etc.) ?
2.3 Résultats escomptés	Résultats visés par le programme Resumer cl-dessous les principaux résultats et joindre le cadre de résultats du programme (résultats à atteindre et lien avec ceux définis dans le programme de pays et/ou le plan d'intervention humanitaire; indicateurs spécifiques, situation de base, objectifs et moyens de vérification de chaque extrant du programme).

2.4 Genre, non- discrimination et équité	Approche adoptée par le partenaire po discrimination et de l'équité .	ur assurer une prise en compte du genre, de la non-
2.5 Développement durable	Comment le partenaire envisage-t-il d'in	clure les questions de développement durable ?
2.6 Redevabilité et participation des populations	Comment le partenaire envisage-t-il d'as mise en œuvre ?	ssocier les parties prenantes et bénéficiaires directes à la
2.7 Mécanismes de plaintes	plaintes et retours sur la mise en œuvre	artenaires prend-t-il pour permettre la communication de du programme ? Comment les populations concernées plaintes relatives à la mise en œuvre. Merci d'annexer les d'expliquer les mécanismes prévus.
2.8 Prévention des abus, de la violence et de l'exploitation sexuelle	Quelles sont les mesures en place chez le et d'exploitation sexuelle dans le cadre d de notification et suivi des cas, diffusion ciblées etc.). Merci de joindre, le cas éch	e partenaire afin de prévenir le risque d'abus, de violence de la mise en œuvre (formation des partenaires, systèmes des politiques de zéro tolérance auprès des populations léant, les politiques existantes chez le partenaire en termes element, les abus et l'exploitation sexuels.
2.9 Stratégie de suivi-évaluation	Comment sera assuré le suivi-évaluation	
2.10 Hypothèses de travail		
2.11 Risques et mesures de mitigation	Risque	Mesure de réduction du risque
2.12 Synergies et coordination avec d'autres projets de l'organisation ou des acteurs externes		nt mis en place/ utilisés ? Des liens seront-ils établis avec ssionnaire ? d'autres acteurs ? Expliquer.
2.13 Pérennité		rer la pérennité des interventions prévues ? Quelles envisagez-vous de les surmonter ? Mesures
2.14 Autres partenaires	Cette section énumère les autres parten compris toute autre organisation lui disp	aires qui jouent un rôle dans la mise en œuvre du projet, y pensant un appui technique et financier. Elle précise auxquels cas cela doit être validé par ONU Femmes.





2.15 Autres éléments à prendre en compte	Établir la liste d'autres aspects cruciaux de l'exécution du programme spécifiques au document de programme. Par exemple, liens avec le gouvernement, périodicité de rapportage, comment sera assuré la visibilité de ONU Femmes et de ses partenaires techniques et financiers etc.	
2.16 Autres documents	Cette section permet de faire référence à d'autres documents (code de conduite, politiques internes, évaluations des besoins, cartographies, modules de formation etc.) qui pourront être joints à la proposition.	

Validé par :

Chef-fe de projet ONU Femmes: Nom:

Date:

Représentante adjointe :

Nom:

Date:

6. Signatures et date

Nom et signature du/de la dirigeant-e de l'organisation soumissionnaire, date

Nom et signature du/de la Représentant-e de ONU Femmes, date





Annexe VI: Cadre de résultats

A compléter par ONU Femmes A compléter par ONU Femmes A compléter par ONU Femmes	Situation de Cible Sources de Risques et Hypothèses référence verification								
	Indicateurs SMART	A compléter par ONU Femmes	A compléter par ONU Femmes	A compléter par ONU Femmes					





	Indicateurs SIMARI	Situation de référence	Cible	Sources de verification	Risques et Hypothèses
constitutions) et aux engagements nationaux envers les conventions et traités internationaux tels que la CEDEF. L'impact est généralement beaucoup plus large que le programme ou le projet. Il s'agit ici d'établir la contribution d'un programme ou d'un projet à l'impact recherché.					
Résultat 1 Un résultat d'un programme ou d'un projet est un résultat qui reflète un changes					Les risques et les hypothèses sont élaborés au niveau des résultats et devraient refléter la théorie du changement du projet
in dans la façon s, des organisa nes agissent.					
Le changement peut intervenir à deux niveaux : a) changement de comportement denir différenment.					
b) changement de performance (agir mieux vers l'objectif visé)					
Les résultats doivent être réalistes					
et être atteignables à la fin d'un projet ou d'un programme.					
Formulation: Centrer la formulation du résultat sur le titulaire de droits ou détenteur d'obligation					
Produit 1.1					





Résultats	Indicateurs SMART	Situation de référence	Cible	Sources de verification	Risques et Hypothèses
Un produit d'un programme ou d'un projet est livré si					
a) des institutions, un groupe de personnes ou une organisation améliorent leurs capacités, aptitudes, compétences ou systèmes; b) quelque chose a été créé, construit ou réparé.					
Les produits sont livrés lors de la mise en œuvre d'un programme ou d'un projet. Les produits sont directement liés à la réalisation d'une série d'activités.					
Une caractéristique qui distingue les produits des résultats (plus « lointains ») est qu'ils sont encore davantage sous le contrôle de l'organisation de mise en œuvre.					
Formulation : Centrer la formulation sur le titulaire de droits ou détenteur d'obligation					
Activités 1.1.1					
1.1.2					
Produit 1.2					
Résultat 2					





Résultats	Indicateurs SMART	Situation de référence	Cible	Sources de verification	Risques et Hypothèses
Produit 2.1					
Activités 2.1.1 2.1.2					
Produit 2.2					
Activités					





Annexe VIII: Budget

Merci de compléter le budget à partir du canevas indiqué ci-dessous (cliquer sur l'icône). Le budget doit refléter l'ensemble des résultats, produits et activités du cadre de résultats.

Veuillez veiller aux aspects suivants :

- le budget doit être libellé en gourdes haïtiennes (HTG).
- les coûts de support (logistique, maintenance, communication et frais divers) sont limités à 10 % des coûts éligibles. Veiller à détailler l'ensemble des coûts dans des lignes budgétaires séparées.
- les coûts de gestion de projet incluent les frais de personnel employé par l'organisation soumissionnaire et les coûts nécessaires au suivi du projet. A noter que les prestataires de services tels que les consultant-e-s, formateur-rices etc. doivent être budgétisé-e-s dans les activités.
- Pour le personnel chargé partiellement sur le projet, merci d'indiquer le pourcentage du salaire qui sera directement imputé sur le projet.
- les coûts indirects sont limités à 8 % des coûts éligibles. Seules les organisations ayant leur siège dans un autre pays que celui où l'action est mise en œuvre peuvent solliciter des coûts indirects.
- les organisations soumissionnaires doivent indiquer clairement les lignes budgétaires auxquels s'appliquent leur contribution directe à l'action. Les cofinancements en nature hors salaire du personnel ne sont pas considérés comme contribution au projet. Le pourcentage minimal de cofinancement attendu est de 10 % pour les organisations locales et 20 % pour les organisations internationales.



Annexe 8_Budget basé sur les résultats.





Annexe IX: Vendor Profile

SECTION 1 BASIC INFORMATION				
VENDOR TYPE: Supplier: Private Sec	tor Co Supplier: NGO S	Supplier: Inter-	Gov Org	Supplier: Other
Women Owned Business: ¹ No	Yes Percentage of Busine	ess Owned by \	Women	_%
Company Name:	Parent Company Name (if ap	oplicable)	Web Site URL:	(if applicable)
Street Address (No P.O. boxes)			112	
City Stat	e/Province/County Postal Code		Country	
Contact Person (MAIN ADDRESS)	Telephone		Fax	E-mail Address
Name:				
Title:				
				V.
SECTION 2A BENEFICIARY BANKI	NG INFORMATION			
Select your preferred method of payment: ☐ Electronic Transfer (please complete info	rmation below)	heque (not availa	able in the US)	
Bank Name:		Branch Name	9:	
Street Address:				
City	State/Province	Postal Co	ode	Country
Account Name (name as it appears on bank a institution/company name):	account; must be the same as the	Bank Acco	ount Currency	Other (PLEASE INDICATE)
Bank Account No. (enter with no punctuation, di	ots or dashes):	Account T	ype: 🗆 C	hecking Savings
For US banks only: (9 digit routing) ACH:		For non-US	banks: SWIFT cod	de (8 or 11 characters)
BAN code (European Banks): Single Euro P Member)	ayments Area-(Bank must be SEPA	Sort Code (UI	K Banks - 6 digits)	
Transit Code (Canadian Banks - 5 digit)		Branch ID (Ca	digits):	
SECTION 2B INTERMEDIARY / CO	RRESPONDENT BANK (if applications)	able)		
Name of Bank :		Address	s of Bank:	
Bank Account No.: of beneficiary bank with intermediary bank)		SWIFT	Code (8 or 11 ers):	FED WIRE NO. (US BANKS ONLY)

¹ A legally registered business in any sector at least 51% unconditionally owned, managed and controlled by one or more women.

1.	Vendor Profile Form		
2.	Supplier Business Registration Certificate		
3.	Evidence of Banking Information - please submit o	ne of the following:	
3.1	Copy of bank book or bank statement showing bank and account holder name which must be identical v be signed to certified true copy	777	
3.2	Certified invoice with banking information as submi	tted on the vendor form	
3.3	Certified letter on banking information issued by ov with a copy of company affidavit (if name is different		О
3.4	In absence of supporting document on banking deta provided by an authorized person with signature ce is authentic together with a copy of company affida	rtifying that the information	
Note:	"Single Euro Payments Area-SEPA which is mandat account holder/company requesting International F Electronic Funds Transfer	ory for all European bank	
4	Copy of VAT/TAX registration certificate (where ap	pplicable)	
5	Evidence of women ownership, e.g. share ledger, of certificate, or similar document that contains inform (only applicable if "Yes" box is checked in Section 1)	nation about the ownership	
bove is o	s correct, certify that I am an authorized signatory of	(institution), and confirm that t	he information

Signature:	45		
SECTION 3 UN INFORMA	ATION (For UN Women Internal	Use only)	
Requesting Person:	Date:	Atlas Vendor No :	2
First Name / Last Name/Extension			
I hereby certify that I have performed the	ne actions required in accordance with the Ve	ndor Creation Guidelines and the Internal Vendor Checklist	
Buyer Name:	Buyer Signature:	Date:	
Office:	Regional Office/HQ:		-

Pre-requisites for Eligibility

- 1. By filling and submitting a signed vendor registration form, the Vendor (entity/firm) declares the following:
- a. Vendor is not in the list of entities/firms or associated with a company or individual, under procurement prohibition by the United Nations, including but not limited to prohibitions derived from the Compendium of United Nations Security Council Sanctions Lists, available at: https://www.un.org/sc/suborg/en/sanctions/un-sc-consolidated-list;
- b. Vendor is not currently removed or suspended by the United Nations, or other UN agencies (including the World Bank);



- c. Vendor is not under formal investigation, nor has been sanctioned within the preceding three (3) years by any national authority of a United Nations Member State for engaging or having engaged in proscribed practices, including but not limited to: corruption, fraud, coercion, collusion, obstruction, or any other unethical practice.
- d. Vendor has not declared bankruptcy, are not involved in bankruptcy or receivership proceedings, and there is no judgment or pending legal action against them that could impair their operations in the foreseeable future:
- e. Vendor does not employ, or anticipate employing, any person(s) who is, or has been a UN staff member within the last year, if said UN staff member has or had prior professional dealings with the Vendor in his/her capacity as UN staff member within the last three years of service with the UN, (in accordance with UN post-employment restrictions published in ST/SGB/2006/15, available at: http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=ST/SGB/2006/15&Lang=E;
- f. Vendor undertakes not to engage in proscribed practices (including but not limited to: corruption, fraud, coercion, collusion, obstruction, or any other unethical practice), with the UN or any other party, and to conduct business in a manner that averts any financial, operational, reputational or other undue risk to the UN;
- g. Vendor abides by the UN Supplier Code of Conduct which sets forth the expectations of all suppliers with whom the UN Women and, in general, all UN agencies do business.
- 2. In the case that a Vendor's situation changes with regard to any of the above listed statements and provided information, the Vendor shall immediately inform UN Women details of the changes and UN Women will advise on required procedures to re-validate vendor status.

Non-compliance with these requirements will automatically render the Vendor ineligible.

Enquiries can be submitted via email to: procurement.info@unwomen.org